

# Compte rendu de la séance du 15 février 2017

Secrétaire(s) de la séance:

Jean-Claude MALVEZIN

## Ordre du jour:

- Vote du compte administratif de 2016;
- Préparation du Budget;
- Numérotation des rues;
- Travaux 2017;
- Questions diverses.

Président : FROMENT Raymond

Secrétaire : MALVEZIN Jean-claude

Présents :

Monsieur Alain ROQUES, Monsieur Jean-Claude MALVEZIN, Madame Colette FROMENT, Monsieur Pierre BARRAL, Monsieur David BOURGADE, Madame Annie DELPUECH, Monsieur Jean-Pierre VIGNE, Madame Colette SOULIER, Madame Thérèse SERVIERES

Absents :

## Délibérations du conseil:

### Vote du compte administratif - lapeyrugue ( DE 2017 001)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de SOULIER Colette délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par FROMENT Raymond après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		99 359.19		27 809.49		127 168.68
Opérations exercice	227 381.75	90 831.81	100 853.95	159 580.08	328 235.70	250 411.89
Total	227 381.75	190 191.00	100 853.95	187 389.57	328 235.70	377 580.57
Résultat de clôture	37 190.75			86 535.62		49 344.87
Restes à réaliser	81 950.00	69 116.00			81 950.00	69 116.00
Total cumulé	119 140.75	69 116.00		86 535.62	81 950.00	118 460.87
Résultat définitif	50 024.75			86 535.62		36 510.87

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### Affectation du résultat de fonctionnement - lapeyrugue ( DE 2017 002)

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :**excédent de 86 535.62€**

- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	27 809.49
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	63 058.49
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>58 726.13</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2016</b>	<b>86 535.62</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2016</b>	<b>86 535.62</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	49 514.75
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	37 020.87
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2016</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

### Vote du compte de gestion - lapeyrugue ( DE 2017 003)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de FROMENT Raymond

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

## Approbation du compte rendu de la dernière réunion ( DE 2017 004)

Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 24 octobre 2016. Il demande s'il y a des observations.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 24 octobre 2016.

## Numérotation des rues:

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un devis établi par les services de la poste pour la dénomination des voies et la numérotation.

Ce projet faciliterait l'accès des services (secours, livraisons, aide à domicile..) et favoriserait la mise en place de la fibre optique et la géolocalisation des adresses.

## Recrutement d'un agent technique territorial:

L'agent technique territorial actuel va faire valoir ses droits à la retraite au 1er mai. Il sera donc recruté un nouvel agent.

## Volets de l'appartement:

Les volets de l'appartement de la salle des fêtes sont en mauvais état et pas faciles à ouvrir et fermer par les locataires, il est proposé de demander un devis pour des volets roulants.

## Colombarium:

Il a été demandé si on pouvait envisager la construction d'un colombarium. Il faudra étudier le projet.